

Conseil d'Etablissement des établissements primaire et secondaire de Renens

**Procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2012
Salle de conférence de la Salle de spectacles à 20h00**

Présidence : Mme Myriam Romano-Malagrifa

Présents

Excusés et

Absents : Selon scan de la liste de présences en copie attachée

Procès-verbal : François Chevalier, Renens le 12 octobre 2012

1. Accueil et communications de Mme la Présidente

Trois membres ont demandé d'excuser leur absence à la séance de ce jour, à savoir Mme Sandra Martins et MM. Philippe Hertig et Pascal Golay. Par ailleurs il demeure toujours 1 siège vacant au sein du ¼ parents.

Le PV de la séance du 4 juin 2012 ayant été préalablement envoyé à chacun des membres présents, il est adopté à l'unanimité, ainsi que l'Ordre du jour.

Mme la Présidente a le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres représentant le ¼ société civile, à savoir :

- Mme Teuta Podvorica, représentant la CISE
- Mme Virginie Mayor, représentant la Gym Renens
- M. Florian Gruber, représentant l'APE Renens

Tous trois se présentent brièvement et sont formellement confirmés dans leurs fonctions, comme le précise le Règlement du Conseil, par le "Quart Autorités" et les directeurs des établissements scolaires.

Mme Romano informe également l'assemblée de la nomination au poste de directrice du second établissement primaire, Mme Valérie Merino De Tiedra, actuellement directrice de l'établissement primaire de Gland et qui prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2013, alors que le second établissement primaire de Renens deviendra actif à la rentrée 2013-2014.

2. Retour sur le projet FORCE

Le projet a déjà démarré dans 3 classes qui ont beaucoup apprécié l'animation. 60 personnes, enseignants-es et parents pour moitié chacun, se sont annoncés pour participer à la formation d'animateurs volontaires qui s'impliqueront lors des sept séances concernant toutes les 3èmes et 4èmes années, soit 23 classes jusqu'au 30 novembre prochain.

L'engagement et le soutien de la Direction du primaire est souligné par Mme Romano, qui a permis la participation active des enseignants-es. Un bilan sera effectué au terme de cette première expérience. Une deuxième volée pourrait intervenir dès le 1^{er} février.

Un montant d'environ 600.- est prévu pour produire des panneaux d'affichage pour chaque classe.

3. Commission de construction du Censuy

En fonction des réalités budgétaires précaires des finances de la Ville de Renens, le projet a traversé une forte zone de turbulences ! Après que beaucoup de scénarii aient été évoqués, dont certains prévoyaient l'abandon pur et simple des salles de sports, il semble que l'essentiel soit sauf : décision de maintenir une salle de sport double en plus de tout le programme lié au bâtiment scolaire. Par contre, les aménagements sportifs extérieurs sont pour l'instant bloqués. La situation n'est peut-être pas irrémédiable en fonction de la réalité des rentrées de soumissions dont les montants pourraient peut-être permettre l'une ou l'autre possibilité de création d'infrastructure extérieure. En tous les cas, la mise à l'enquête prévoit le programme complet, si le cas échéant une embellie financière venait à se produire, les démarches administratives seraient déjà entreprises.

Il est précisé que la disposition du terrain synthétique au Censuy peut également représenter une alternative, notamment pour la course à pied par exemple. La "sauvegarde" des deux salles de sport est saluée.

Pour sa part, le terrain multisports restera en place à proximité des salles de classes et un règlement d'utilisation devra être prévu pour éviter toute utilisation durant les périodes scolaires et ainsi éviter les nuisances sonores.

Pour les aménagements extérieurs, une demande de fonds pourrait être déposée ultérieurement au canton via le DFJC et profiter d'un financement par ce département en raison de synergies avec la prochaine construction d'un gymnase à proximité. Une demande au Fonds du sport pourrait également intervenir pour une part des coûts.

L'échéancier du programme de construction est maintenu.

4. Bilan des promotions 2012

La direction du secondaire informe l'assemblée que 47 personnes ont demandé une ou plusieurs invitations supplémentaires pour les promotions et que toutes ces demandes ont pu être satisfaites. Il s'avère dès lors que le besoin d'infrastructures lourdes et coûteuses ne se justifie pas.

De la discussion se dégage la satisfaction qu'un bilan ait été fait et que l'on parvienne à donner une réponse aux personnes concernées et aux questionnements de l'APE. Pour l'an prochain, le Conseil d'Etablissement confie, avec ses remerciements et à l'unanimité, l'organisation des promotions à l'établissement secondaire.

5. Choix d'un invité pour la prochaine séance du Conseil

La question de l'intégration des enfants par l'enseignement spécialisé intéresse prioritairement les membres du Conseil. Toutefois, il semble encore un peu prématuré d'aborder ce point alors que la nouvelle loi sur l'enseignement spécialisé n'est pas encore entrée en vigueur du fait de son report d'un an. Dès lors, décision est prise de reporter le contact avec M. Jaunin, inspecteur, qui sera ultérieurement notre personne de contact.

Dans l'intervalle il est décidé de demander à une représentante de l'OSP, l'Office d'orientation professionnelle, active sur le terrain dans le cadre de l'établissement secondaire, de nous parler de sa réalité professionnelle. Contact sera pris avec Mme Carole Voyame qui occupe cette fonction, afin de connaître ses dispositions et disponibilité à participer à la prochaine séance du Conseil le 3 décembre prochain.

6. Divers

- Proposition d'intéresser les écoles au concours de Pro Natura intitulé "des paysages à vivre" à l'intention des 3^{ème} et 6^{ème} années. Mme Frei proposera à Pro Natura de reprendre directement le contact avec les établissements scolaires, personne n'étant vraiment au courant de cette initiative. A ce sujet la procédure officielle est rappelée, à savoir qu'il est nécessaire de prendre contact en premier lieu avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire, que cette dernière décide ou non de faire suivre aux directions scolaires, lesquelles transmettent à leur tour aux enseignants qui choisissent ou non d'y donner suite.
- Arche de la biodiversité : une exposition sur la biodiversité, dont Pro Natura est également à l'origine, circule sous la forme d'un grand bateau qui est actuellement à Dorigny. Mme Frei évoque également le projet d'un inventaire sur la faune et la flore dans l'Ouest lausannois, initié par le SDOL.
- A la question de connaître la situation des subsides pour des camps à l'intention des classes du CIN et CYP 1, la réponse (hors séance) est la suivante : excepté les salaires des enseignants pris en charge par le canton, tous les autres frais sont pris en charge par la commune. Les dépenses de l'établissement primaire liées au subside annuel pour les courses et camps scolaires fluctuent entre Fr. 10'000.- et Fr. 12'000.- alors que le budget alloué est stable depuis 2011 à Fr. 15'000.- reconduit à l'identique pour 2013. A savoir également que la structure d'Ondallaz est au maximum de sa capacité d'accueil.
- Logo : Proposition de créer un logo à l'identité du Conseil d'Etablissement, utile afin d'identifier les projets qu'il initie, ainsi que pour la correspondance. M. Villet ayant des compétences en la matière, il se propose d'y travailler. Proposition est faite d'imaginer un concours d'idées qui aurait aussi l'avantage de faire connaître le Conseil. Il est nécessaire de connaître les conditions de ligne graphique de la Municipalité à ce sujet. Toute dépense serait affectée au budget 2013.

- 3^{ème} établissement scolaire : va modifier l'organisation du Conseil et notamment le ¼ professionnels. Renseignement sera pris à la DGEO, notamment également en fonction d'une modification possible du règlement.
- Rue du Caudray : le constat a été fait à plusieurs reprises que des véhicules empruntent cette rue fermée au trafic et très fréquentée par les élèves du collège du Léman notamment. Le Conseil rendra attentif PoOuest des risques encourus.
- Le service de presse du canton signale une initiative intéressante intitulée "A la recherche des arbres remarquables" sensibilisant les élèves à la valeur écologique des arbres-habitats. L'info sera jointe au PV.

7. Prochaine séance

La date de la prochaine séance ordinaire du Conseil d'Etablissement est prévue **le 3 décembre 2012, 19h00 à la Buvette de la Salle de spectacles.**

La séance est levée à 21h30.

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :



Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :



François Chevalier

Annexes : - Liste des présences, absences et excusés